

EXTRAIT DU REGISTRE

Département des Deux-Sèvres



DES DELIBERATIONS

Nombre de conseillers
en exercice 12
Présents 8
Pouvoirs 1

L'an deux mille treize, le trente mai à 18 heures 30, le Conseil Municipal de Sansais s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Rabah LAÏCHOUR, Maire.

Date de convocation : 16 mai 2013

Présents : Rabah LAÏCHOUR, Françoise MATHE, Stéphane FLOUQUET, Séverine SOLEIHAVOUP, Marie-Claude COLLET, Francis AUDINEAU, Philippe BEAUFORT, Dominique THOMAS

Absentes excusées: Marie-Cécile CHOLLET, Daniel DAVIET, Nathalie VANPOUCHE qui a donné pouvoir à Stéphane FLOUQUET

Absent : Emmanuel FOUCHIER

Stéphane FLOUQUET a été élu secrétaire de séance

Objet : demande de subvention

Le maire expose :

Lors de la création de la CAN, il a été institué la mise à disposition des communes d'une enveloppe destinée à leur apporter une aide financière pour la réalisation de projets communaux. Ces fonds doivent être utilisés avant le 31 décembre 2013.

En ce qui concerne la commune le solde disponible est de 1 636,43 euros, qu'il propose d'utiliser pour la création d'une place de stationnement PMR près de l'agence postale, pour faciliter l'accès à la rampe.

Le plan de financement suivant est proposé :

DEPENSES		RECETTES	
Emplacement PMR	3 317.80 €	CAN	1 636.43 €
		autofinancement	1 681.37 €
Total HT	3 317.80 €	Total HT	3 317,80 €
TVA	650.29 €		
TTC	3 968.09 €		

LE CONSEIL ADOPTE

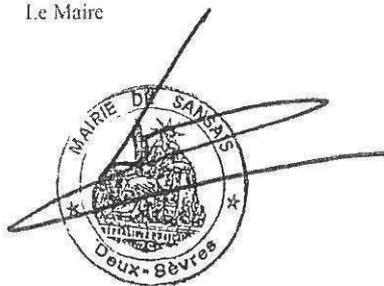
Fait en mairie le 25 juillet 2013

Le Maire

Acte rendu exécutoire après
Réception en préfecture
Le
Et publication ou notification
le



Communauté de Communes des Deux-Sèvres
10, rue de la République
49100 SANSAIS
Téléphone : 02 51 42 11 11
Fax : 02 51 42 11 12
www.sansais-laigarette.com



Rabah LAÏCHOUR

Accusé de réception en préfecture
079-217903046-20130530-2013-300505b-DE
Date de télétransmission : 26/07/2013
Date de réception préfecture : 26/07/2013



Sansais le 18 juin 2013

SECRETARIAT DU D.G.S.
COURRIER ARRIVE LE

24 JUN 2013

DIFFUSION
ORIGINAL : *Finances / c J. Carlier*
COPIE :

Madame La Présidente
De la Communauté d'Agglomération
de Niort
28 rue Blaise Pascal
BP 193

79006 NIORT CEDEX

Objet : subvention d'équipement « réalisation d'un emplacement PMR »

Madame La Présidente,

En 2009, la commune de Sansais a réalisé un accès pour les personnes à mobilité réduite devant la mairie, travaux pour lesquels elle a d'ailleurs obtenu une subvention d'équipement de la CAN de 4 000 euros.

Afin de finaliser ces travaux, nous souhaitons réaliser un emplacement « PMR » à l'extrémité de cet accès.

C'est pourquoi, la commune de Sansais bénéficiant d'un reliquat qui doit être utilisé avant le 31 décembre 2013, je sollicite une subvention de la Communauté d'Agglomération de Niort.

Vous trouverez ci-joint la délibération du conseil municipal approuvant le plan de financement.

Je vous prie d'agréer, Madame La Présidente, l'expression de mes sincères salutations.

Commune de Sansais La Garette
8 grand rue 79270 Sansais
Tel : 05 49 04 51 73
Fax : 05 49 04 65 61
Email : mairie-sansais@orange.fr
www.sansais.lagarette.com

Le Maire,



Rabah LAÏCHOUR